

Qu'est-ce qu'une Maison de la Famille ?

Enregistré le 30 décembre 2022

<https://udaf69.fr/>

- * Un lieu visible dédié aux familles, aux associations et aux partenaires institutionnels.
- * Pour les familles, être un espace d'information, d'orientation et d'échanges.
- * Offrir à tous un espace d'accueil, un lieu de rencontre avec des permanences associatives.
- * Pouvoir proposer aux associations et organismes partenaires des alliances pour des projets en prenant en compte les enjeux territoriaux.
- * Proposer des actions de soutien à la parentalité en concertation et coordination avec les acteurs du territoire.

L'offre de service de la Maison de la Famille :

La Maison de la Famille proposera tout au long de la semaine différentes activités aux service de toutes les familles.

Elle sera composée de :

- [Un catalyseur](#)
- Le Catalyseur contribue à la coordination locale du soutien aux familles. Il construit un dialogue permanent entre les pouvoirs publics, les associations et les familles pour nourrir un diagnostic et amener des solutions. Régisseur de la Maison de La Famille, le catalyseur est l'interlocuteur privilégié des différents partenaires.
- [Des conseillers numériques](#)
- Acteurs de l'inclusion numérique, les conseillers accompagnent les familles et les personnes sur leurs usages quotidiens des outils, site et applications. Changement de téléphone portable, utilisation des outils numériques de l'Education Nationale (ENT, Pronote, Parcoursup), protection des données en ligne, sensibilisation au cyber-harcèlement ou encore accompagnement des jeunes dans leurs premières utilisations des plateformes numériques d'aides sociales (mutuelle étudiante, CAF) sont autant d'actions qui seront menées par les conseillers numériques.
- [Un Adulte-Relai](#)
- Acteur de proximité présent au sein des Quartiers Politique de la Ville, l'adulte relai opère un rapprochement entre les familles résidentes et les actions pouvant les soutenir. Il contribue à mettre en lumière des besoins locaux et est un passeur d'information, de solutions, de proximité, qui va vers les familles. Soutenu par la Préfecture, ce dispositif devrait se mettre en place prochainement.
- [Des médiateurs santé](#)
- La santé est une préoccupation familiale forte, à tous les âges de la vie. Soins des nourrissons, des enfants, prévention et promotion de la santé auprès des adolescents, droit ou refus de soins en fin de vie sont autant de questions qui se posent aux familles. Le Médiateur santé, soutenu par l'ARS, contribue à développer des outils de santé auprès de tous, adaptés aux problématiques de chacun. Il clarifie le fonctionnement du système de santé pour le rendre

accessible au plus grand nombre. Il développe également des actions individuelles et collectives de promotion de la santé. Ce dispositif est en cours de construction.

- [Un animateur de projets jeunes](#)
- Nouveauté du Schéma des Services aux Familles, l'accompagnement des familles autour des questions de la jeunesse est une ambition forte des partenaires du Schéma auquel l'UDAF 69 participe. Avec la Maison de la Famille, nous y contribuons pleinement grâce à la présence d'un animateur de projets jeunes, dont l'ambition est d'aller vers eux pour soutenir leurs projets, et travailler avec eux à construire leur autonomie future.

Les équipes de l'UDAF Rhône – Métropole de Lyon sillonnent le département du Rhône pour venir à votre rencontre et vous proposer des permanences :

- **Point Conseil Budget** : pour des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés de gestion budgétaire ;
- **Conseil Numérique** : pour vous accompagner, vous soutenir et vous former aux usages du numérique ;
- **Insertion/Emploi** : pour faire le plein d'informations sur les formations, l'emploi, l'orientation...

Les permanences

- DECEMBRE 2022
- Jeudi 1er décembre
- Lundi 5 décembre
- Mercredi 7 décembre - matin
- Mercredi 7 décembre - après-midi
- Mercredi 7 décembre - soirée
- Lundi 12 décembre
- Mercredi 14 décembre
- Jeudi 15 décembre
- Lundi 19 décembre
- Mercredi 21 décembre
- Vendredi 23 décembre

JANVIER 2023

- [Lundi 2 janvier](#) emploi Vaulx en Velin, place Mauriac 15h à 19h
- [Mercredi 4 janvier](#) centre social rue Joseph Blein, Vaulx en Velin
- [Jeudi 5 janvier](#) 14-16h mairie du Perréon
- [Lundi 9 janvier](#) place Mauriac Vaulx en Velin
- [Mercredi 11 janvier](#) 13-30 à 17h Corbas
- [Mercredi 11 janvier](#) 15-19h centre social Vaulx en Velin
- [Jeudi 12 janvier](#) 14h à 16h mairie de Saint-Julien
- [Lundi 16 janvier](#) 15h à 19h place Mauriac Vaulx en velin
- [Mercredi 18 janvier](#) 13h30 à 17h à Irigny
- [Mercredi 18 janvier](#) 15h à 19h centre social Vaulx en Velin
- [Lundi 23 janvier](#) 15h à 19h Place Mauriac à Vaulx en Velin
- [Mercredi 25 janvier](#) 15h à 19h Centre social Vaulx en Velin
- [Lundi 30 janvier](#) 15h à 19h Place Mauriac Vaulx en Velin

=13 permanences dont 9 permanences sur 2 points de Vaulx en Velin

1 à Corbas- 1 au Perréon - 1 à Saint-Julien- 1 à Irigny

04.72.76.12.00 contact@udaf-rhone.fr

Les permanences des conseillers numériques

BEAUJEU (place du marché)

Mercredi 27 juillet, de 14h à 17h

Lundi 5 septembre, de 9h30 à 12h30

Mercredi 21 septembre, de 14h à 14h

FLEURIE (devant la mairie)

Lundi 25 juillet, de 9h30 à 12h30

Mercredi 31 août, de 14h à 17h

Lundi 19 septembre, de 9h30 à 12h30

Mercredi 28 septembre, de 14h à 17h

BELLEVILLE (Espace Simone Veil)

Mercredi 20 juillet, de 14h à 17h

Vendredi 29 août, de 9h30 à 12h30

Mercredi 14 septembre, de 14h à 17h

Lundi 26 septembre, de 9h30 à 12h30